



# DEVENEZ

## EDUCATEUR SPORTIF

### BPJEPS mention

### MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS (ex APT)



### Les objectifs

Se former aux métiers du sport :  
Le BPJEPS MAPST permet d'exercer le métier  
d'éducateur sportif polyvalent dans le champ  
des activités physiques ou sportives pour tous.

### Rythme d'alternance

Les lundis et mardis en journée complète  
Formation en alternance en 1 an

**PROCHAINE  
SESSION**

**du 21/09/2026  
au 31/08/2027**

# BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS

Alternance MAPST : 553h de formation sur 12 mois

1054 heures en structure

## La formation

Devenir un éducateur sportif professionnel polyvalent et diplômé

- > Concevoir des projets d'animations sportives
- > Conduire des séances d'animations sportives adaptées au public
- > Conduire des cycles d'apprentissage
- > Être capable d'adapter la séance proposée selon le public
- > Créer des événements, trouver de nouveaux financements

## Le titre

- > BPJEPS, diplôme de niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- > Inscrit au RNCP sous le numéro : 40480
- > Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Date de publication : 10/04/2025  
Date d'échéance : 01/12/2029
- > Certification selon le référentiel diplôme  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorfl/id/JORFTEXT000050685688>

## Les compétences

- > Encadrer et conduire des actions d'animation des activités physiques ou sportives pour tous
- > Organiser et gérer des activités physiques ou sportives pour tous
- > Communiquer à propos des actions de la structure
- > Assurer la sécurité des pratiquants
- > Participer au fonctionnement de la structure par la mise en place de projets

## Les prérequis

- > Avoir 18 ans
- > Avoir validé les TEP
- > Avoir un brevet de secourisme (PSC, SST ou équivalent)
- > Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à l'entrée en formation

## Les Modalités d'évaluation

- > **Bloc de compétences 1** : Évalué via l'épreuve projet de formation en Centre de formation.
- > **Bloc de compétences 2** : Évalué par la présentation de deux supports de communication valorisant deux activités et/ou projets réalisés en structure auprès de deux publics différents.  
L'épreuve se compose d'un entretien qui dure 25' maximum et comprend une présentation orale illustrée, et un échange avec les évaluateurs.
- > **Bloc de compétences 3** : Évalué via deux épreuves :
  - En structure : encadrement d'une séance de 45' à 90', suivi d'un entretien d'une heure maximum
  - Un entretien sur les nouvelles activités physiques ou sportives dont deux choisies par chaque le candidat. L'entretien est d'une durée de 30' maximum avec les évaluateurs.

Le BPJEPS est composé 3 blocs de compétences (BC), il est possible de s'inscrire à 1 ou plusieurs BC.

## Méthodes utilisées

Depuis 2013, Stade Formation s'appuie sur une mixité de méthodes pédagogiques afin de proposer un parcours de formation pratique et dynamique :

- > PRATIQUE
- > THÉORIQUE
- > EXPÉRIENTIELLE
- > COLLABORATIVE

# BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS

Alternance MAPST : 553h de formation sur 12 mois

1054 heures en structure

## Equivalences et passerelles

<https://www.sports.gouv.fr/equivalences-et-passerelles-495>

## Poursuites de parcours et débouchés

- > Educateur sportif en association, collectivités territoriales et dans le secteur marchand
- > Concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives (animateur territorial)
- > DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle menant vers de la coordination de projet puis possibilité de poursuivre vers un DESJEPS permettant la direction d'une structure.

## Le contrat d'apprentissage

### LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquiers de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides liées à l'apprentissage

Simulateur de rémunération :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

### LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

## INFOS PRATIQUES

### > Lieu de Formation :

10 bis rue de l'Aître



Espace Lafayette

77120 COULOMMIERS



[admin@sporformation.fr](mailto:admin@sporformation.fr)

### > Jours de formation en centre :

Les lundis et mardis en journée complète

### > Résultats de la session 24-25 :

100 % d'obtention du diplôme

### > Coordinateur pédagogique :

**Raphaël** : 07.44.99.06.99 - [raphaelsporformation@gmail.com](mailto:raphaelsporformation@gmail.com)

### > Tarifs :

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est prise en charge selon le coût du contrat.

Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H \*\*

Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.

Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H \*\*

\*\* hors certifications et frais de dossier.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPECIFICITE